

Des comptes 2021 meilleurs que prévu

Le résultat comptable s'établit à CHF -3.1 millions, soit un déficit bien moindre que les CHF -10.5 millions budgétisés. Cette situation s'explique par des recettes d'impôts uniques et par la bonne maîtrise des charges. Tout en développant ses prestations à la population, la Ville a réalisé des investissements conséquents dans les infrastructures, notamment sur le site de Beausobre.

La Ville de Morges réalise un résultat 2021 meilleur que prévu, avec un résultat de CHF -3.1 millions au lieu des CHF -10.5 millions budgétisés. Les recettes d'impôts des personnes morales ont été quatre fois plus élevées que l'année précédente, grâce essentiellement à des revenus exceptionnels. L'augmentation d'impôts atteint au total CHF 14 millions ; ceci a induit en contrepartie une progression significative des charges péréquatives, à hauteur de CHF 10.5 millions, soit trois quarts de l'augmentation d'impôts.

Dépenses contenues

La somme des charges et revenus maîtrisables, inférieure aux prévisions budgétaires, a contribué avec CHF 1.7 million à l'amélioration du résultat. De plus, signe que l'économie se porte mieux, la provision prévue afin de contenir le risque du paiement de l'impôt des entreprises a pu être libérée, améliorant ainsi le résultat de plus de CHF 1 million.

Par ailleurs, la Ville se donne les moyens de mettre en œuvre sa stratégie énergétique, à hauteur de CHF 4 millions, dépenses et investissements cumulés.

Investissements records

Jamais encore les investissements n'avaient atteint de tels montants : ils se sont élevés à CHF 29.1 millions. La plus grosse part des investissements consentis en 2021 s'est concentrée sur deux projets phares en phase de finalisation sur le site de Beausobre. En effet, la rénovation de Beausobre IV (administration du Théâtre, salle de spectacles, Conservatoire de l'Ouest vaudois et construction du Restaurant scolaire), ainsi que la première étape de la construction et de l'exploitation du CUBE, représentent à eux seuls 64% des dépenses, avec respectivement CHF 11.1 millions et CHF 7.5 millions. La marge d'autofinancement s'établit, quant à elle, à CHF 7.2 millions ; elle a permis de financer près de 25% des investissements.

La prudence reste de mise pour les exercices futurs, puisque c'est principalement une série d'événements uniques qui a contribué à l'amélioration du résultat 2021.

La Municipalité

Morges, le 6 avril 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

M. David Guarna, municipal Finances, économie, informatique et population – tél. +41 78 623 56 05 – david.guarna@morges.ch

M. Cyril Horisberger, chef du Service Finances et économie – tél. +41 21 804 96 22 – cyril.horisberger@morges.ch
